

>> Que mettre dans mon composteur ?



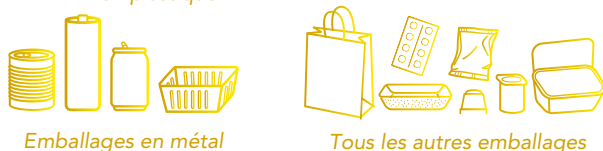
>> Que mettre dans mon bac ordures ménagères ?



Si vous n'avez pas accès à un composteur

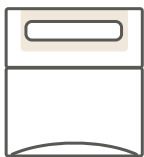


>> Que mettre dans mes sacs ou mon bac emballages ?



- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Pour faciliter le recyclage, déposez les emballages en vrac dans votre sac ou bac, sans les imbriquer les uns dans les autres. Le dépôt des emballages en sac dans les bacs jaunes est considéré comme une erreur de tri, quelle que soit la couleur du sac.
- Les sacs ou bacs contenant trop d'erreurs de tri peuvent ne pas être collectés par le Service Déchets.

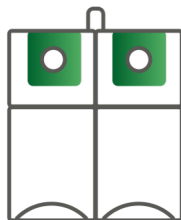
>> Que mettre dans les colonnes pour les textiles ?



Tous les textiles d'habillement, linges de maison et chaussures peuvent être valorisés, quel que soit leur état. Ils doivent être placés **propres** et **secs** dans un sac (30 L maximum) et les chaussures liées par paire. Ils peuvent également être déposés dans les espaces réemploi des déchèteries pour l'Écocyclerie des Mauges de Saint-Quentin-en-Mauges à Montrevault-sur-Èvre, ou donnés à des associations, recycleries, ressourceries ou structures solidaires.

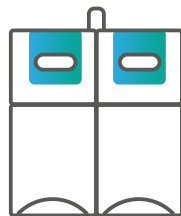
Les textiles **souillés** (taches de peinture...) sont à déposer avec les **ordures ménagères** ou en **déchèterie** s'ils sont volumineux (ex : couettes, draps...).

>> Que mettre dans les colonnes pour les emballages en verre ?



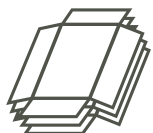
La vaisselle (assiette, verre...), les morceaux de vitrages ou de miroirs doivent être jetés avec les ordures ménagères.

>> Que mettre dans les colonnes pour les papiers ?



Prospectus - journaux Livres - cahiers Papier d'écriture - enveloppes

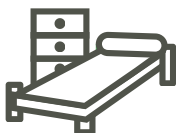
>> Quels déchets déposer en déchèteries ?



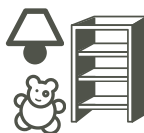
Grands cartons
et polystyrènes



Végétaux



Mobilier



Objets cassés
ou réutilisables



Déchets électriques
et électroniques



Piles et
ampoules

Vous ne possédez pas encore la carte d'accès aux déchèteries du territoire ?

Faites-en la demande sur maugescommunaute.fr > Démarches en ligne ou au 02 41 71 77 55.

